



Une fosse septique ou toutes eaux génère naturellement des gaz malodorants. Ceux-ci sont évacués par des ventilations adéquates placées aux points les plus hauts. Toutefois, la perception d'odeur est possible dans des cas particuliers comme les temps orageux ou par temps avec des vents rabattants. Si des odeurs se présentent à l'intérieur de l'habitation, assurez-vous que les siphons sont bien chargés d'eau.

LE BAC À GRAISSES

1

Rôle : retenir les matières grasses

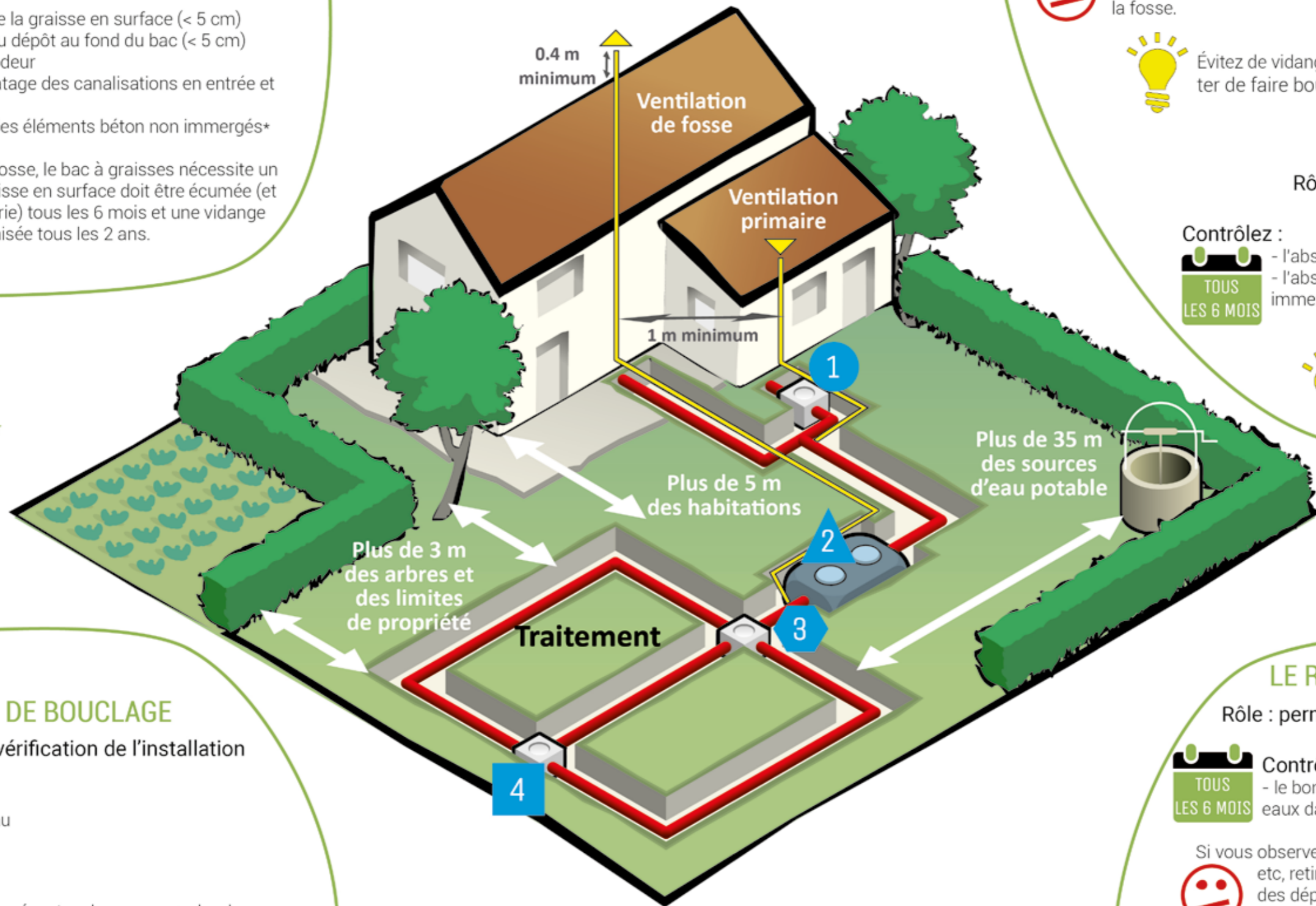
Contrôlez :

- l'épaisseur de la graisse en surface (< 5 cm)
- l'épaisseur du dépôt au fond du bac (< 5 cm)
- l'absence d'odeur
- le non-colmatage des canalisations en entrée et en sortie
- l'absence de corrosion des éléments béton non immergés*



Tout comme la fosse, le bac à graisses nécessite un entretien. La graisse en surface doit être écumée (et jetée en déchèterie) tous les 6 mois et une vidange totale est préconisée tous les 2 ans.

Toutes les fréquences sont données à titre indicatif et pour une utilisation normale.



2

LA FOSSE SEPTIQUE OU TOUTES EAUX

Rôle : digérer les déchets organiques



Une vidange doit être faite régulièrement (en moyenne tous les 4 ans*) pour éviter le colmatage du dispositif de traitement. Elle s'avère nécessaire dès que les boues atteignent 50 % de la hauteur de la fosse.

Contrôlez :



- l'état de corrosion des parties non immergées (équipement en béton)
- la présence d'un léger dépôt de boues au fond de la fosse pour maintenir une quantité suffisante de bactéries nécessaire à son bon fonctionnement



Enlevez régulièrement les dépôts de boues accumulés au niveau des tubes plongeants et des cloisons situés à l'entrée ainsi qu'à la sortie de la fosse.



Évitez de vidanger pendant les périodes pluvieuses, pour éviter de faire bouger la fosse avec les eaux souterraines.

LE PRÉ-FILTRE

Rôle : filtrer les matières fines

Contrôlez :



- l'absence de dépôt sur les matériaux filtrants
- l'absence de corrosion sur les éléments béton non immergés



Nettoyez une fois par an votre préfiltre au jet d'eau dans un lieu isolé et peu fréquenté de votre habitation.

4

LE REGARD DE BOUCLAGE

Rôle : permettre la vérification de l'installation



- Contrôlez :
- l'absence d'eau



Si des eaux sont présentes dans ce regard, cela peut signifier que le système est colmaté*.

LE REGARD DE RÉPARTITION

3

Rôle : permettre la vérification de l'installation



- Contrôlez :
- le bon écoulement et la bonne équi-répartition des eaux dans chacun des drains.



Si vous observez la présence d'algues, graisses, mousses, etc, retirez-les en ayant au préalable obstrué chacun des départs pour ne pas envoyer de dépôts dans les drains au risque de les colmater.

* Contactez le technicien Spanc

FICHE DE SUIVI D'ENTRETIEN

	Fosse Tous les 4 ans environ	Pré-filtre Une fois par an	Bac à graisses Tous les 2 ans
Date d'intervention			
Date d'intervention			
Date d'intervention			
Date d'intervention			
Date d'intervention			
Date d'intervention			
Date d'intervention			
Date d'intervention			
Date d'intervention			
Date d'intervention			

VOS CONTACTS



Service public d'assainissement non collectif
 Sylvie Louis-Grosset
 23 parc d'activité du Bois Saint Michel, 19200 Ussel
 Téléphone : 05 87 31 00 38
 Courriel : slouisgrosset@hautecorrezecommunaute.fr

CONSEILS D'ENTRETIEN POUR MON ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



FILIÈRE CLASSIQUE